

### **Mémoire d'entente entre le ministère de l'Économie et du Commerce et ART**

Le ministère de l'Économie et du Commerce et l'Autorité de régulation des télécoms (ART) ont signé hier un mémoire d'entente en vertu duquel ART est habilitée à intervenir pour régler tout problème en relation avec la protection des intérêts des consommateurs portant sur le secteur des télécoms.